DOLLEREN INFOS

Dépôt légal E26/84 du 10 février 1984

L'ÉDITO

Depuis le début de ce mandat, l'équipe municipale et moi-même souhaitons être au plus proche de vous et multiplier les échanges. Comme vous avez pu le constater et comme je l'ai déjà dit, je souhaite être un Maire de proximité et de terrain. Dans la même logique, il nous paraissait tout à fait indispensable de revenir vers vous à mi-mandat.

En 3 ans, beaucoup de projets ont été réalisés même si, pour ma part, cela n'est jamais assez rapide. La lenteur des délais administratifs ne nous aide pas pour aller aussi vite qu'on le souhaiterait, car ils sont sinueux et tortueux.
Il reste cependant beaucoup à faire, mais je suis fier de tout le travail accompli par notre équipe municipale durant ce laps de temps.

Ce début d'année a été marqué par le vote du budget 2023, et comme en 2022, il a fallu composer avec la crise actuelle, malgré les urgences et l'entretien du patrimoine communal à gérer, nous avons réussi à bâtir un budget fidèle et rigoureux, avec la réelle ambition d'investir dans l'intérêt commun.

Dolleren est toujours plus attrayant, dynamique et attractif. Ces derniers mois, les animations et les actions menées par notre belle commune sont régulièrement citées dans la presse, par exemple :

L'ouverture de l'auberge du Graber, qui ravit les fins gourmets et autres amoureux de la nature.

La très belle journée portes ouvertes de notre C.P.I, où nos pompiers nous ont gratifiés d'une manœuvre rondement menée. Une journée qui je l'espère suscitera bien des vocations.
Je tiens à saluer l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers volontaires pour leurs engagements et leur dévouement quotidien au service de notre population.

Sur les hauteurs de notre village, la station du Schlumpf a organisé « VTT Ô SCHLUMPF » qui grandit d'année en année.
Face au succès rencontré, l'équipe de bénévoles a la volonté d'en faire une fête récurrente avec descente, randonnée en VTT et eBike, agrémentée d'animations et concerts.
Bravo au Club des Sports et à la régie des Téléskis pour ce formidable travail réalisé dans la concertation et en adéquation avec l'ensemble des acteurs du massif.

Le fleurissement et l'embellissement de nos rues ne sont que le reflet de l'imagination débordante du comité de décoration.

Pour nous, il est important de participer à tous ces événements festifs afin de se créer de beaux souvenirs. C'est à chaque fois l'occasion d'un partage convivial entre habitants, toutes générations confondues.

L'été se profile et comme vous le voyez, nous faisons notre maximum afin de vous apporter à tous de la joie et du bien vivre ensemble.

À vos côtés et à votre écoute !

Votre Maire Sébastien REYMANN

INFOS RAPIDES

Heures d'ouverture au public :
mardi et vendredi
de 9 h à 11 h 30 et de 17 h à 18 h.
Permanence de M. REYMANN, Maire :
le mardi de 17 h à 18 h.
Permanence de
M. GAUTHRON, Premier Adjoint :
le samedi matin sur rendez-vous
Tél. : 03 89 82 02 12
Télécopie : 03 89 82 91 12 Email :
dolleren.mairie@gmail.com
Site internet : www.dolleren.fr
Facebook :
https://www.facebook.com/
Commune-de-Dolleren

Fermeture du secrétariat Mairie :

- Du 11 au 26 juillet 2023
- Du 11 au 23 août 2023

POSTE OBERBRUCK

L'agence postale est ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES

Service des Impôts des Particuliers et Service des Impôts des Entreprises – THANN :
Ouvert de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h – Fermé les mardis, jeudis et vendredis après-midis.

Service de Gestion Comptable de GUEBWILLER
Depuis le 1er janvier 2022 la Trésorerie de MASEVAUX est fermée.
A compter de cette date, pour vos loyers, factures d'eau ou d'ordures ménagères vous serez renseigné par le Service de Gestion Comptable (SGC) de GUEBWILLER :

▷ par messagerie, en adressant votre mail à :
sgc.guebwiller@dgfip.finances.gouv.fr
▷ par téléphone au 03/89/74/93/51,
▷ à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.
L'adresse du SGC est la suivante :
Centre des Finances Publiques
SGC de GUEBWILLER
3, Place Lecocq
68500 GUEBWILLER.

Il est rappelé que depuis octobre 2016, vous pouvez payer vos factures via internet et avec votre CB sur PayFip.gouv.fr

Vous pouvez également bénéficier du prélèvement automatique de vos factures d'eau.
Les personnes intéressées pourront s'adresser auprès des services du TRESOR PUBLIC ou à la Mairie.

Pour vos paiements en espèces (inférieurs à 300 €) et en carte bancaire, vous pouvez vous rendre au Bar-Tabac FICHTER LA FONDERIE
4, rue du Général de Gaulle
68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK.

Afin de continuer à répondre à l'ensemble des besoins et attentes des contribuables, le site www.impots.gouv.fr, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet aux usagers (particuliers, professionnels, collectivités locales et partenaires) d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches.

DÉPART/ARRIVÉE DANS LA COMMUNE

Arrivée, départ ou simple changement d'adresse dans la commune : dans votre intérêt, n'omettez pas de le signaler au secrétariat de la Mairie.

REPOS DOMINICAL

Il est rappelé que l'utilisation des tronçonneuses, tondeuses à gazon et autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels ainsi que celle des engins d'exploitation forestière sont INTERDITES TOUS LES DIMANCHES ainsi que les jours fériés suivants : 1er janvier, le 15 août, Ascension, 1er novembre et Noël.

SERVICE DE L'EAU

La facture d'eau du 1er semestre est basée sur une estimation de la consommation N-1. L'agent communal procède une fois par an au relevé du compteur pour la facturation du 2e semestre.

Merci de signaler en mairie toute consommation exceptionnelle notamment le remplissage des piscines.

POPULATION LÉGALE A DOLLEREN

au 1er JANVIER 2023 :

486 habitants.

SACS JAUNES

Les sacs jaunes sont tenus à votre disposition au secrétariat de la Mairie aux heures de permanence.

Attention, vous êtes priés de les sortir la veille au soir de la collecte. **Inutile d'encombrer les trottoirs plus tôt.**

ANNIVERSAIRES ÉTÉ 2023

JUILLET

Le 11
Roger TROMMENSCHLAGER
75 ans

Le 15
Marie-Claire KESSLER
75 ans

AOÛT

Le 5
TROMMENSCHLAGER Albert
82 ans

SEPTEMBRE

Le 1er
BAUMGART Armande
74 ans

Le 3
FURTER Marie-Rose
87 ans

Le 5
ZIMMERMANN Xavier
82 ans

Le 8
SCHMIDLIN Marie-Louise
73 ans

Le 12
KUSTER Maurice
88 ans

Le 21
KESSLER Cécile
91 ans

Le 30
BEHRA Marie-Jeanne
73 ans

DÉCÈS

Monsieur Serge ANCELET,
le 18 avril 2023 à Dolleren

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite au travaux réalisés sur l'éclairage public (passage au led), nous avons pu constater une baisse de plus de 50 % de la consommation d'électricité.

NAISSANCE

Alessio, le 19 juin à Mulhouse de Cynthia et Gary Latella.

AU CONSEIL MUNICIPAL,

Séance du 13 avril 2023

Vote des Budgets communaux

Téléski	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	13 760 €	13 760 €
Investissement	0 €	0 €

Forêt	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	32 969.21 €	32 969.21 €
Investissement	23 551.00 €	23 551.00 €

Eau	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	35 547.98 €	35 547.98 €
Investissement	61 448.49 €	61 448.49 €

Commune	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	360 318.19 €	308 318.19 €
Investissement	104 508.35 €	104 508.35 €

Taux d'imposition

. Foncier Bâti :	23,88 %
. Foncier non Bâti :	60,96 %
. Taxe d'habitation :	10.52 %

Nomenclature budgétaire et comptable M57

Passage à la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 pour les budgets de **la commune de Dolleren, le Service forêt et la Ferme du Graber.**

Contrat de territoire Sud Alsace avec la CEA

Mise en place par la Collectivité européenne d'Alsace d'un Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire Sud Alsace, sur la période 2022-2025.

Séance du 15 juin 2023

Renouvellement des baux de chasse

Le Conseil Municipal souhaite consulter les propriétaires pour l'abandon du loyer de la chasse à la commune dans le cadre d'une consultation écrite (courrier ou courriel).

Le produit de la location de la chasse est abandonné à la commune lorsqu'il en a été expressément décidé ainsi par les deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des fonds situés sur le territoire communal. La non-réponse vaut refus d'abandon du produit à la commune.

Budgets annexes SPIC – Création d'un compte 515

Création au 1er janvier 2024, d'un compte au trésor distinct pour les budgets annexes du Service de l'eau et de la régie municipale des recettes du téléski.

Acquisitions de forêt

Approbation de l'achat de plusieurs parcelles de forêt sur le ban communal. La vente se fera par acte notarié et les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Distraction et application du régime forestier

Dans le cadre d'une vente de parcelle de forêt, la commune doit procéder à la distraction de cette parcelle du régime forestier, et en compensation la commune intégrera dans le régime forestier une autre parcelle supérieure en contenance.

Non-valeurs budgets EAU

Arrêt des procédures de recouvrement pour des titres de recettes impayés des contribuables pour un montant total de 411.78 €.

Subventions aux associations

Montant total voté pour le versement de subvention aux associations : 4 512.60 €

La liste des délibérations prises lors des séances du conseil municipal est publiée sur notre site www.dolleren.fr

COMPOSTEURS

La Municipalité continue de développer sa politique d'achats groupés tout en étant respectueux de l'environnement.
La Commune s'engage également à accompagner ses habitants à consommer de manière plus durable. Dans cette optique, elle propose à tous ses citoyens de s'équiper ou de renouveler ses composteurs.
Le SMICTOM, partenaire de l'opération, prend en charge 2/3 du montant dans la limite d'un composteur par foyer.
Il existe deux modèles, un en bois à 37 €, un autre en plastique à 28 €.

Photos non contractuelles, les modèles sont susceptibles de changer chaque année.

Comment participer ?

- Je remplis le coupon de commande ci-dessous,
- J'y joins un chèque du montant correspondant au choix de mon composteur à l'ordre du « Trésor public »,
- Je le dépose au secrétariat de Mairie,
- Je suis contacté par le secrétariat (mail ou téléphone) pour le retrait dans la cour de l'atelier communal.

Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Courriel :.....
Composteur bois à 37 € ☐ Composteur plastique à 28 € ☐
dans la limite d'un composteur par foyer.
Tel :.....
Chèque à l'ordre du Trésor public (pour validation, commande).

CONSEIL DE FABRIQUE DE DOLLEREN

Accueillir dans de bonnes conditions les fidèles lors des offices, ou les gens de passage qui viennent se recueillir dans notre église, dans un lieu propre, fleuri, entretenu et chauffé, est pour les membres du conseil de fabrique très important.

Pour cela, des personnes, une quarantaine au total, assurent toute l'année, le nettoyage régulier, le fleurissement, l'entretien courant, le chauffage et aussi la préparation de la partie liturgique, les lectures. Souvent discrètes voire invisibles, les petites mains s'activent avec un souci d'assumer leurs tâches avec beaucoup de savoir-faire et dans un réel esprit d'équipe.

L'équipe de nettoyage de printemps le 30 mars 2023

Afin de remercier ces bénévoles, le conseil de fabrique de Dolleren a réuni 28 d'entre eux pour une soirée conviviale le vendredi 24 mars 2023 dans la salle du presbytère. La soirée a débuté autour d'un apéritif, préparé par les membres du conseil de fabrique, suivi d'un repas concocté par Chantal et Claude.

Monsieur le Curé et Monsieur le Maire étaient également présents pour exprimer leur gratitude aux bénévoles pour leur engagement et tous les services rendus à la paroisse.

Les participants étaient ravis de passer un agréable moment d'échanges dans une ambiance amicale.

QUÊTE 2023 POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La Quête Cancer pour le Comité départemental du Haut-Rhin a été effectuée dans notre village au cours des mois de mai et juin comme toutes les années.
Le montant total de vos dons s'élève à 2 705,00 € pour l'année 2023. Votre générosité a une nouvelle fois dépassé celle de l'année précédente.
L'intégralité de vos dons a été versée à la Ligue contre le Cancer à Colmar par l'intermédiaire de la Mairie de Dolleren.

Votre grande générosité de cette année encore, renouvelée au fil des ans, est une belle preuve de votre confiance pour la Ligue et pour la noble cause qu'elle défend.
Pour les quêteurs bénévoles (depuis 30 ans), votre intérêt et votre accueil toujours très aimable sont un encouragement.

Comme chaque année et pour diverses raisons, le contact avec un petit nombre de foyers n'a pas pu se faire. Toutefois, si souhaitez soutenir la Ligue, il vous est possible d'adresser directement un chèque à la

Ligue Contre le Cancer — Comité du Haut Rhin — 11 rue Camille Schlumberger — 68000 COLMAR.

Vous pouvez également vous renseigner à la Mairie de Dolleren ou auprès de Valérie Kessler.

Dominique, Véronique, Renée, Marie-Anne et Valérie vous remercient.

Valérie KESSLER - Déléguée

SAPEURS-POMPIERS

MÉDAILLES ET PROMOTIONS

Le dimanche 23 avril dernier a eu lieu l'Assemblée générale de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP) section Thur/Doller à Sewen.
A l'issue, une cérémonie protocolaire a vu la mise à l'honneur de plusieurs sapeurs-pompiers de la vallée.

Parmi eux, la Sapeur de première classe Véronique TROMMENSCHLAGER s'est vue remettre la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers (MHSP) pour 10 années de service.
C'est le Colonel hors classe Patrice Gerber, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours (DDSIS) qui a procédé à cette mise à l'honneur.
Merci à Véronique pour son engagement auprès de la population locale !

Le Sergent-chef Mike ILTIS a quant à lui été promu au grade d'Adjudant.
L'Adjudant-chef Fabrice TROMMENSCHLAGER s'est vu remettre l'insigne de Chef de centre par le DDSIS.
Ils sont tous les deux engagés au Centre de Première Intervention (CPI) voisin de Sewen et sont aussi actifs au sein de notre CPI.
Félicitations à eux pour leur implication.

L'ensemble des troupes était placé sous le commandement du Capitaine Jean-Luc STOLL, Chef de la Compagnie 4.

RECRUTEMENT

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires pour rejoindre nos rangs.
Femme ou homme, âgé de 16 à 55 ans, vous souhaitez mettre une partie de votre temps libre au service des autres ?
Venez nous rejoindre !

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi

Contacts

Adjudant-chef Régis BEHRA
Chef de Corps
06 74 94 56 12

Sergent Romain GAUTHRON
Adjoint au Chef de Corps
06 83 40 94 67

SAPEURS-POMPIERS

Dimanche 2 juillet avaient lieu les portes ouvertes de nos pompiers.
Retour en images sur les différentes propositions de la journée...

DU CÔTÉ DE LA MJC

Maison des jeunes et de la Culture, Maison pour tous
1, rue de la 1re DFL 68290 DOLLEREN (ancien presbytère)

Voilà encore une saison qui s'achève !

Les cours de Hata Yoga pour adultes animés par Christiane RUDLER reprendront en septembre. Contact au 06.82.18.51.64 ou christiane.rudler@gmail.fr

Les cours de Zumba pour ados et adultes et pour les plus jeunes de 6 à 11 ans, animés par Nathalie DAUM, reprendront en septembre. Contact au 06.62.78.88.68 ou nathcurli@gmail.com

Les cours de dessin animés par le professeur artiste peintre Joël LEBRE reprendront en septembre le jeudi de 16 h 30 à 19 h 30.

Comme l'année dernière, une exposition des dessins réalisés durant les ateliers se tiendra lors du week-end du 22, 23, 24 septembre 2023 à la MJC de DOLLEREN.
Des précisions seront données par la presse, par affiches et flyers en temps voulu.

La section 3e Âge de la MJC a très bien fonctionné, grâce à la super équipe de choc composée de Marie Rose NAEGELEN, Joseph EHRET et Lisette MERSIOL.

Pour l'année prochaine : énorme CHANGEMENT. Et pour cause !
Cette super équipe prendra une retraite amplement méritée après 4 décennies de bons et loyaux services (pour Marie Rose ! qui a fêté ses 88 ans ! eh oui ! !) ainsi que Joseph 88 ans et Lisette 85 ans.

La relève va être assurée (sacré challenge !) par André EHRET qui fait déjà partie des membres de la section. On lui souhaite bon courage et réussite.

Le 25 juin, le repas de clôture a réuni la majorité des membres, sauf malheureusement quelques malades, à l'auberge du Hinteralfeld autour d'un succulent repas qui s'est achevé en chansons accompagnées par l'abbé Frédéric FLOTA à la guitare. Nostalgie, nostalgie !

C'est à la MJC après les dernières parties de jeux de belote et petits chevaux que Marie Rose a fêté ses 88 ans et la « retraite » d'animatrice !

Lors du repas à l'Hinteralfeld et de la dernière séance à la MJC, Marie Rose, Joseph et Lisette ont été mis à l'honneur par Sébastien REYMANN, maire de DOLLEREN, Yvette WECKNER, présidente de la MJC de DOLLEREN et André EHRET, nouvel animateur de la section 3e âge. Ils leur ont remis des cartes KDO dans les commerces locaux, des cartes KDO pour des repas à l'Hôtel des Vosges, des arrangements floraux et d'autres cadeaux, ce fut une « Clôture » de saison très très émouvante.

(pourquoi pas Jean-Paul) seront les bienvenus.

Que vive la saison prochaine 2023/2024 avec autant, sinon plus de participants avec le même enthousiasme ! Marie Rose, Joseph, et Lisette

DES NOUVELLES DE NOS CHÈRES TÊTES BLONDES

En dépit de la mobilisation des délégués de parents d'élèves, des enseignants, du maire et de l'adjointe chargée aux affaires scolaires dans l'espoir de maintenir les deux classes pour l'année scolaire prochaine, le verdict est tombé : à la rentrée, c'est une classe unique qui accueillera les 22 élèves, de la petite section jusqu'au CM2. C'est un suffrage parental quasi unanime qui a validé cette solution.

L'enseignant sera secondé par Aurélie COUSY, l'actuelle ATSEM, qui sera présente à temps complet, et par un nouveau « contrat aidé » en remplacement de Rachel VIDAL, bientôt arrivée au bout de son engagement.

Le 19 juin 2023, lors du Conseil d'école, il a été relevé la qualité des conditions d'enseignement de cette année scolaire qui a ravi élèves, parents et enseignants.

Le Maire Sébastien REYMANN a remis un bouquet de fleurs à Elodie BEHRA qui a occupé le poste d'enseignante de la classe des plus grands durant 3 ans, ainsi qu'à Réjane NUSSBAUM qui occupait le poste les jeudis. Merci à elles et à Sylvain LUTZ, le remplaçant de Charlotte SCHELLENBAUM pour ses délégations de directrice. « Maître Sylvain » a été très apprécié et les parents auraient souhaité qu'il puisse poursuivre sa mission à la rentrée prochaine.

Quelque soit l'enseignant à la rentrée, il pourra compter sur le soutien des parents et de la mairie qui fera tout son possible pour continuer la collaboration fructueuse avec l'école et les parents d'élèves.

B.S.

ÉCOLE

Durant cette année scolaire nous avons fait beaucoup de choses.
Voici la présentation de quelques activités réalisées. Il y en avait d'autres mais il fallait faire un choix !

Merci à toutes les personnes qui ont permis, de près ou de loin, la réalisation de ces nombreux projets.

Les élèves de CE1/CM1/CM2

RAMDAM

D'abord, comme le thème de RAMDAM était « félin pour l'autre », nous avons écouté des histoires de félins à l'école. Nous avons fait une exposition collective. Les maternelles/CE1 /CE2 ont fait des silhouettes de chat transformées en autres animaux et les CM1/CM2 ont fait des expressions au sens figuré.
Le 27 mars, nous sommes allés à Wittenheim au festival RAMDAM. Les plus petits ont fait un jeu de souris de couleurs et un bricolage de lion qu'il fallait faire avec du carton et des petits bouts de papier. Les CM1/ CM2 ont vu un spectacle qui parlait d'un magicien, d'un chat d'argent et d'un elfe. Le spectacle était très bien imaginé car il y avait des petites activités. Il y avait : la pêche dans la rivière aux bijoux, la recherche d'un message sous des chapeaux, la recherche de l'ogre avec les énigmes et un jeu de mémory pour trouver les chaussures. Toutes ces activités du spectacle se sont déroulées dans la forêt enchantée. Nous avons aussi vu l'exposition des créations des autres écoles. C'était merveilleux !

CIRQUE ARLETTE GRUSS

Nous avons passé une très bonne matinée du 9 mai au cirque Arlette Gruss avec un fabuleux spectacle. Cette prestation était vraiment bien réussie, et les participants étaient très doués. La représentation s'est passée à Mulhouse. Beaucoup d'écoles y participaient. Nous avons pu voir des personnes que nous connaissions. Malheureusement nous n'avons pas pu leur parler mais leur dire « Salut ! » de loin.Le départ était à 8h30, le spectacle a débuté vers 10h et nous sommes rentrés un peu en retard vers 12h10.

Nous avons vu différents numéros :
-un fildefériste
-un clown : avec une comédie de course d'animaux en peluche - avec un tour de magie raté - avec un déguisement de Robin des bois - avec une imitation de roi
-un couple avec une représentation dans 2 longs draps aériens
-une gymnaste contorsionniste qui tire à l'arc avec ses pieds
-une dame qui fait de la balançoire dans les airs
-un couple qui faisait de nombreux portereloyse trommenschlagers
-un spectacle de dressage de chevaux et de lamas

Nous avons aimé et même adoré !

L'ESCRIME

L'escrime est un sport de combat au fleuret, à l'épée ou au sabre. Nous pratiquons l'escrime dans l'ancien presbytère de Dolleren les mardis matins depuis début mai.
Notre professeur, maître d'armes, s'appelle Frédérique. Elle est gentille et nous enseigne toutes les techniques de l'escrime.
En voici quelques unes :
- saluer : consiste à lever le fleuret vers le haut (ciel), le décaler vers le menton (vie) et poser la mouche du fleuret au sol (terre)
-en garde : consiste à avoir une main derrière le dos, l'autre devant soi avec le bras plié et on fléchit les jambes
- marcher : consiste à déplacer ses pieds en avant et en angle droit
- romper : c'est la même chose que la marche mais seulement on recule
- double marcher /double romper: consiste à marcher/romper deux fois mais en accélérant le second pas
-allonger le bras
-fente : consiste à plier la jambe avant pour s'approcher rapidement de l'adversaire
- parade riposte : consiste à allonger le bras, tu tapes sur le fleuret de l'adversaire pour l'écarter et tu le touches sous l'aisselle
- ...
L'escrime est un sport très bien qui demande beaucoup de concentration, de sérieux et de respect.

C'est trop cool même si sous les masques et les vestes il fait très chaud !

CONCOURS DE DESSIN DU CREDIT MUTUEL

Un concours de dessin est organisé chaque année par le crédit mutuel. Tout plein d'écoles y participent.
Cette année le thème était : ce qu'on aime faire avec ceux qu'on aime.
Dans notre classe c'est Éloyse Trommenschlager qui a gagné. Elle est très contente.
Les autres élèves sont aussi contents même s'ils n'ont pas eu de prix.

SRAV (Savoir Rouler à Vélo)

Nous avons participé à 4 matinées de vélo : les mardis 7, 21, 28 mars et le 4 avril.
Les intervenants de l'amicale de Cycliste de Thann étaient présents pour nous enseigner le SRAV.

Nous avons vu les composants du vélo, le réglage du casque et les règles de sécurité. Nous avons testé notre équilibre et avons appris à tourner. Pour cela nous avons réalisé plusieurs parcours.

Il fallait passer sur une planche qui bascule lors de notre passage, rouler sur les planches de différentes tailles, zigzaguer entre des plots, passer sous un bout de bois et maîtriser son freinage et son arrêt (faire tomber la première planque en équilibre mais pas la seconde : pas simple !!!),apprendre à changer les vitesses et comprendre comment les utiliser, faire des passes pour maîtriser sa trajectoire et son équilibre, attraper un objet situé en hauteur, redémarrer rapidement,...

Lors de la troisième séance nous avons appris comment se déplacer en groupe (comment se positionner, comment prévenir les autres,...) et nous avons fait un foot vélo ! Original et trop drôle !

Enfin lors de la quatrième séance nous avons reçu chacun un tour de cou car il faisait assez froid et sommes partis de Dolleren .Nous avons rejoint la piste cyclable jusqu'à Masevaux. Nous sommes montés jusqu'au collège et nous avons circulé en ville pour mettre tout ce qu'on avait appris en pratique. Au retour nous avons tous reçu une médaille et notre diplôme du SRAV.

Nous avons beaucoup aimé, nous nous sommes bien amusés tout en apprenant de nouvelles choses.

PISCINE

L'ensemble des élèves de l'école de Dolleren (sauf les petites et moyennes sections) est allé à la piscine de Masevaux.
Les maîtres nageurs s'appellent Eric, Pascal et Jean-Jacques.
Les séances ont lieu le vendredi après midi.
Lors de la première séance nous avons fait un test pour voir dans quel groupe nous serions.
Durant les autres séances nous avons appris à sauter dans l'eau sans aide ou en attrapant un objet, à faire l'étoile, à plonger, à nager le crawl, à chercher des anneaux sous l'eau, à faire la toupille...
Lors de la dernière séance nous avons été évalués sur le « savoir nager » et nous avons fait une récréation dans l'eau. On a même eu le toboggan à notre disposition.
C'était bien car tout le monde a fait beaucoup de progrès.

INTERVENTION DE LA GENDARMERIE

Mardi 11 avril, nous avons eu une intervention de la gendarmerie pour parler de la sécurité routière.
Nous avons commencé par faire des Quiz, regarder des vidéos et faire des jeux sur le TBI (tableau blanc interactif) de la classe pour apprendre à connaître les panneaux de signalisation et les règles de sécurité à vélo.
Ensuite nous sommes allés dehors pour faire des ateliers avec nos casques et nos vélos : des slaloms, des 8 en vélo, des circuits, des jeux d'équilibre,...
Lors du retour en classe nous avons eu une petite évaluation et tout le monde a reçu son diplôme.
Nous avons remercié les gendarmes pour toutes ces informations et pour le chouette moment passé avec eux !

LE MOULIN DE LA NATURE

Alice et Louise, les dames du moulin de la nature de Lutterbach sont venues à l'école le 14 mars pour nous apprendre des choses sur l'eau.

Nous avons fabriqué des maquettes sur le cycle de l'eau, Louise nous a lu une histoire d'une goutte de pluie, nous avons chanté la chanson de la source de la Doller, nous avons fabriqué notre lessive avec du lierre, nous avons coloré des fleurs grâce à de l'encre et fait de nombreux petits jeux.

Le 26 mai nous sommes partis de l'école et nous avons marché un peu pour aller au bord de la rivière dans un champ prêté pour l'occasion par la ferme du Kraitland que nous remercions. Nous avons pêché dans la rivière, fabriqué des objets flottants, fait des empreintes de feuilles sur du tissu, colorié avec des éléments naturels (terre, fleurs écrasées,...), créé un tableau en collant des éléments de la nature sur scotch double face, fait des jeux , lu des histoires, ..., et manger notre pique nique.
Nous garderons de très bons souvenirs de ces 2 journées.

CYCL'AU CIRCUS

Le lundi 5 et le mardi 6 juin, nous sommes allés en vélo à la salle polyvalente de Sewen.
Là-haut nous avons retrouvé les CE1 CM1 et CM2 d'Oberbruck. Nous avons été mélangé dans les différents groupes.Les intervenants s'appelaient Julien , Émilie Fredo et Émilie.

Nous avons fait du cirque sous le chapiteau avec Émilie et Fredo. Ils nous ont appris à jongler avec 3 foulards. Nous avons appris la différence entre jonglage et jonglerie.
Pour eux le jonglage c'est quand on jongle avec plusieurs objets identiques et la jonglerie avec un seul objet comme le bâton du diable, l'assiette chinoise et le diabolo. Nous avons donc essayé toutes ces techniques.

Nous avons aussi fait de l'équilibre sur objet (rolla-bolla, ballon, fil de fer, pédalgo).On a bien rigolé !

Avec Julien et Émilie nous étions en forêt découvrir la nature, écouter les animaux et essayer de communiquer avec les arbres, construire des cabanes, ramasser des éléments de la nature pour les différents bricolages.
Dans la salle polyvalente nous avons fait de la peinture sur tissu et sur papier avec une technique particulière d'impression. Nous avons aussi construit des mobiles.
Les différentes productions ont été utilisées pour décorer le Festi Débat (le 10 et 11 juin) dont le thème était la sobriété.
Nous avons fait un pique nique collectif dans une clairière.
Tout le monde a aimé ces deux jours passés ensemble avec les camarades d'Oberbruck que les CM2 retrouveront au collège dès septembre.

NOS PETIT(E)S ATHLÈTES

Jeudi 25 mai, les élèves de maternelle ont participé à une rencontre d'athlétisme à Burnhaupt-le-Haut. Encadrés par des élèves de l'élémentaire, au programme : courses (rapide, obstacle), lancers (loin, haut et fort), sauts et jeu des déménageurs.
Ils ont tout donné, bravo !

TOUS AU CIRQUE !

Le mardi 09 mai, nous sommes allés au cirque GRUSS à Mulhouse.

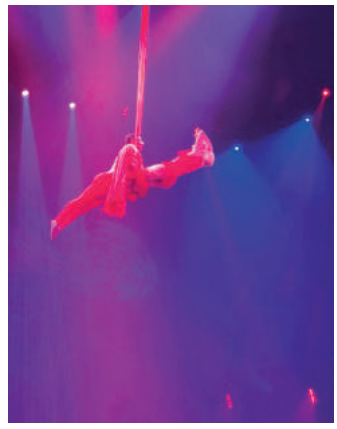

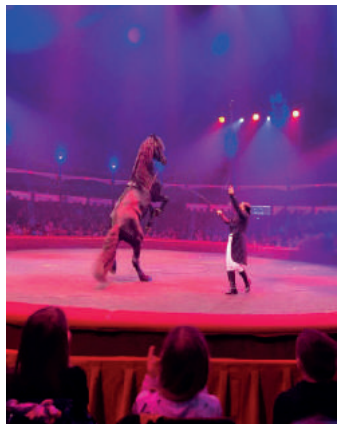

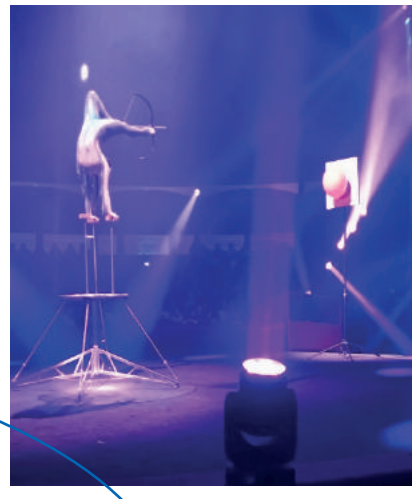

LENY et Maé : on a bien aimé le monsieur qui marchait sur la corde.
LOUISE : une dame a tiré à l'arc avec ses pieds.
ELYO : j'ai bien aimé les chevaux.
TOM : le clown était drôle , il a fait une course de peluches cochons.
CAMIILE a adoré le clown quand il a perdu son pantalon.
LALY et ELIA : on a bien aimé le poney qui se cabrait.
ARTHUR : les lamas couraient et sautaient.

HOPLA ROT

Chronique de l'USOD

Un championnat de football est une longue épreuve où l'endurance est reine. Comme aux 24 heures du Mans, il ne faut pas rater son départ, prendre les bons virages, éviter les accidents, ménager ses forces, tenir la distance, ne jamais rien lâcher et faire confiance à ses coéquipiers et son encadrement. Aux ordres du starter, suivons les courses de l'Union Sportive Oberbruck-Dolleren.

L'équipe 1 : Un finish en trombe

Après le cycle aller, Jo, l'entraîneur joueur, avait un seul leitmotiv : passer de la 7e à la 5e place en fin de saison. Conviction ou auto-persuasion ? Dans tous les cas, c'est mission accomplie. En passant la 5e, les rouges laissent en place bon nombre d'adversaires qui ne s'attendaient pas à une telle capacité d'accélération. L'amalgame entre jeunes joueurs et vieux briscards aura eu l'effet escompté. On se réjouit à l'avance de la saison à venir...

L'équipe 2 : En bout de course

Ouf ! Quoi de mieux qu'une victoire pour clore une saison bien compliquée. Cette ultime réussite mettra du baume au cœur à des joueurs en manque de résultats mais certes pas en manque de combativité. Quand on ne lâche rien malgré les déconvenues, on a tout autant de mérite que d'autres à qui tout sourit. En attendant des jours meilleurs...

Les U18 : En pôle position

Grâce à un démarrage en trombe, les U18 ont réalisé un parcours parfait. En enchaînant les victoires, ils ont conquis de haute lutte un titre qui leur tendait les bras. Auréolés de leur sacre, nos champions ont remporté aisément (5-0) la demi-finale régionale. Et les voilà qualifiés pour la finale. Bravo à eux...

Les U15 : A tombeau ouvert

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces ados ont réalisé une belle phase retour. Quels progrès individuels et collectifs au regard du cycle aller ! Très remontés après un automne tristounet, ils ont su redresser la barre et s'adjuger une deuxième place méritoire. Comme quoi, il ne faut jamais désespérer...

Les U13 A : On lâche les chevaux

Promue à l'échelon supérieur après une première phase idéale, cette équipe, grâce à une belle dynamique a largement tiré son épingle du jeu. Sérieux et appliqués, solidaires et combatifs, ces joueurs, malgré une concurrence plus rude se sont hissés sur la troisième marche du podium. De belles promesses d'avenir...

Les U13 B : Attention aux chicanes

Capables du meilleur comme du pire, tour à tour organisés et brouillons, ces jeunes, moins aguerris que ceux de l'équipe A, ont fait de leur mieux. Et c'est déjà pas si mal. Gageons qu'avec un peu plus d'expérience, ils sauront se montrer à leur juste valeur. L'avenir leur appartient...

Les U11 A : Bon régime moteur

Petit à petit, l'oiseau fait son nid... En voilà qui ont acquis un bon rythme de croisière. Ça tourne rond et les résultats sont très encourageants. Pas de classement mais l'esprit de compétition est déjà présent. De bon augure pour la suite...

Les U11 B : Départ lancé

En quittant le monde du "foot-loisir" pour se lancer dans celui du "foot-compète", la chose n'est pas forcément aisée. Mais qu'importe, on progresse vite à cet âge. En avant toute...

Ci-joint la photo des U11 B lors de la rencontre contre Burnhaupt, victoire 2 à 1.

Les U9 et U7 : Tours de chauffe

Sur le circuit pour prendre du plaisir et se préparer aux futures grandes manœuvres, nos petits n'oublient pas pour autant de célébrer chaque but marqué. Avec des étoiles plein les yeux...

Vive les vacances !
C'est le moment de recharger les batteries et de préparer la saison à venir.
A bientôt sur, et autour du terrain.
Et... Allez les rouges !

GRANDS ANNIVERSAIRES

Au printemps 2023, deux dames ont rejoint le cercle des octogénaires de Dolleren. Monsieur le Maire, accompagné de ses adjoints a remis à chacune d'entre elles, au nom de tous les habitants, un magnifique panier garni.

Mme Marie-Rose KIPPELEN

Née Ringenbach, le 4 avril 1943, Marie-Rose est la benjamine des trois enfants de Thérèse et Auguste Ringenbach.
Avant son mariage avec Joseph Kippelen, elle a travaillé à la filature Napoléon Koechlin à Masevaux, puis fut durant trois ans employée de maison aux Ets Haffner.

De son union en 1966, sont nés quatre enfants : une fille Béatrice, et trois garçons : Philippe, Vincent et Mathieu. Neuf petits-enfants compléteront le tableau.

Marie-Rose est très active, elle fait son jardin, lit le journal, écoute la radio. Deux poules et des moutons l'occupent quotidiennement.

Avec son époux, Joseph, ils ont cinquante-sept ans de mariage à leur actif.

Mme Marie-Anne EHRET

Née Iltis le 1er mai 1943, Marie-Anne est la seconde des trois enfants de Lina et Paul Iltis.
À partir de 15 ans, elle fait un an de couture à Thann, puis travaille chez Isidore André à Masevaux jusqu'à son mariage avec Roger Wolfersberger.
En 73, ce dernier décède, et elle élève seule ses deux filles, Isabelle 4 ans, Nathalie, 3 mois.
En 1975, elle unit sa destinée à celle de Mathieu Ehret avec qui elle aura encore un fils Gilles en 1977.

Elle aime faire la pâtisserie dont elle régale ses sept petits-enfants, qu'elle a tous gardés, tout en faisant des ménages et du service en restauration durant les week-ends.

Elle continue à faire le chauffeur pour le petit dernier qui a huit ans.

Avec son époux, ils font partie de l'UNC et de l'UNIAT et apprécient la danse, les sorties et les voyages.

Nous souhaitons à toutes les deux un très bon anniversaire et de pouvoir continuer de bénéficier de cette belle vitalité qui les caractérise toutes deux. B.S..

AUBERGE DU GRABER

À bien des égards, l'idée que l'on se fait désormais de l'auberge du Graber a radicalement changé.
Il est pourtant vrai que Remy Floerchinger et son équipe apportent une interprétation « bistronomique » à une cuisine pour le moins raffinée tout en restant dans une authenticité montagnarde. Il est difficile d'imaginer que pour se démarquer d'un certain format typé « ferme-auberge » il convient parfois de briser les codes et relever les défis.
En proposant un plat du jour concocté avec des produits frais à 10,90 €, l'auberge se place dans un cadre culinaire qui surprend.
La formule du jour, entrée-plat-dessert, à 18,90 €, ravira les papilles des plus affamées. Les tartes flambées sont également au tableau des dégustations quotidiennes.
Le week-end, l'auberge propose de découvrir toute la carte qui a fait le succès de « Pierre&Gamelle » ainsi que la cuisson sur pierre ou les cocottes savamment mijotées.

À compter de cet été, l'auberge de Graber proposera une formule nuitée, dont le nouveau gérant nous promet d'ores et déjà qu'elle sera originale.
En cette période estivale, le restaurant vous accueille quotidiennement (lundi jour de fermeture).
Et les réservations sont possibles au 03-89-74-64-17.

COUSINADE DES TROMMENSCHLAGER DE DOLLEREN

le 10 avril 2023

Lundi de Pâques, la grande famille des Trommenschlager s'est réunie avec bonheur pour sa 5e cousinade.

La journée a commencé avec une messe du souvenir à l'église de Dolleren, berceau de la famille, messe célébrée par M. le Curé Flota et animé par Dominique Brayé et son mari Hubert organiste et cousin de la famille.

Puis les Trommenschlager se sont retrouvés à la salle polyvalente de Sewen pour la traditionnelle photo de famille suivie d'un excellent repas concocté par Damien Fluhr de l'auberge du Langenberg de Sewen.
201 cousins ont répondu à l'invitation, le plus âgé avait 95 ans et la plus jeune 2 mois.

Des photos et des vidéos présentaient les différentes branches de la famille, Bernard Gebel, passionné de généalogie et cousin de la famille, a élaboré un arbre généalogique de l'ensemble des descendants avec photos et dates de naissance d'une longueur de 12 m ainsi qu'une brochure retraçant l'ascendance et la descendance de chacun.

Les Trommenschlager venus à Dolleren sont originaires du Jura suisse, plus précisément du canton de Délémont. La branche installée à Dolleren est originaire du village d'Ederswiller, localité suisse faisant partie de la paroisse de Roggenbourg, qui se trouve non loin de Kiffis.

Les Trommenschlager exerçaient le métier de charbonnier, mais étaient aussi agriculteurs, avec une prédilection pour les fermes isolées, à savoir le Petit et Grand Langenberg, la Fennematt, le Gresson, le Ho Ischlag, le Lochberg et le Kreitland.

C'est de la ferme Holschlag 2 de Dolleren que les descendants présents à la cousinade sont issu, à savoir des cinq des douze enfants de François Joseph Trommenschlager (1860-1906) et de Marie Lindecker (1869-1940) : César, Marie, Antoine, Alfred et Léon.

Ils ont eu en 135 ans 458 descendants (en comptant les conjoints) dont 380 en vie et habitant pour la grande majorité dans un périmètre de quarante kilomètres.

Des jeux et de la musique ont animé les retrouvailles ainsi que la chorale des anciens toujours aussi dynamique.

Rendez vous a été pris pour le 17 avril 2028.

Félice ZWINGELSTEIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Grand Est

ZONE DE DISTRIBUTION : DOLLEREN

Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité.
Elle peut être consommée par tous.
Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux métalliques à son contact, nécessitant de laisser couler l'eau une dizaine de secondes avant consommation.
Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.

Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 15 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 273 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : SOURCE SEIBEL BAS, SOURCE SEIBEL HAUT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 479 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE DOLLEREN ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE DOLLEREN »

Quelques conseils

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **17**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2020, 2021, 2022**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **1,26 mg/L**
Valeur maxi : **3,9 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Nombre de mesures : **189**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,07 mg/L**
Valeur maxi : **0,07 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **2,15 °f**
Valeur maxi : **2,5 °f**

ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE — Eau agressive

Evaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **4**
Valeur maxi : **4**

Édité le 10/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1

ARS GRAND EST - ARS Délégation Territoriale du Haut-Rhin - 45 rue de la Fecht - 68000 COLMAR
Courriel : ars-grandest-dt68-vsse@ars.sante.fr

MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

10 MESURES DE RESTRICTION DU GUIDE 2023

Des mesures qui visent à clarifier et renforcer les mesures de restrictions minimales

NETTOYAGE DES FAÇADES, TOITURES, TROTTOIRS ET AUTRES SURFACES IMPERMÉABILISÉES
→ **Aux niveaux *alerte, alerte renforcée* et *crise* :** interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel.

LAVAGE DES VÉHICULES CHEZ SOI ET CHEZ UN PROFESSIONNEL
→ **Au niveau *alerte* :** interdit chez les particuliers.
EN STATION DE LAVAGE
→ **Aux niveaux *alerte* et *alerte renforcée* :** autorisé seulement pour les pistes économes en eau ou équipées de systèmes de recyclage, ou portique programmé ECO sur ouverture partielle.
→ **Au niveau *crise* :** interdit.

REMPLISSAGE ET VIDANGE DES PISCINES PRIVÉES
→ **Aux niveaux *alerte* et *alerte renforcée* :** seules les remises à niveau et les premiers remplissages sont autorisés.
→ **Au niveau crise :** le remplissage et la remise à niveau des piscines privées sont interdits.

PISCINES OUVERTES AU PUBLIC
→ **Aux niveaux *alerte renforcée* et *crise* :** le remplissage et la vidange sont interdits.

ARROSAGE DES GOLFS
→ **Au niveau *alerte* :** interdit de 8h à 20h. Réduction des volumes de 15 à 30 %.
→ **Au niveau *alerte renforcée* :** interdit, à l'exception des greens et départs - Réduction des volumes d'au moins 60 %.
→ Au niveau ***crise*** : interdit, à l'exception des greens (réduction d'au moins 80 % des volumes habituels).

ARROSAGE DES TERRAINS DE SPORT ET DES HIPPODROMES
→ **Aux niveaux *alerte* et *alerte renforcée* :** interdit entre 11 h et 18 h.
→ **Au niveau *crise* :** interdit (avec une exception possible pour les terrains à enjeu national ou international. La nouvelle version du guide vient préciser que l'application de cette exception devra prévoir un arrosage réduit de manière significative et interdit entre 9 h et 20 h).

ARROSAGE DES ESPACES ARBORÉS, PELOUSES, MASSIFS FLEURIS ET ESPACES VERTS
→ **Au niveau *alerte* :** interdit entre 11 h et 18 h.
→ **Aux niveaux *alerte renforcée* et *crise* :** interdiction totale (sauf pour les arbres et arbustes plantés récemment). Cette mesure s'applique aux collectivités, aux entreprises ainsi qu'aux particuliers.

REMPLISSAGE DES PLANS D'EAU
→ **Aux niveaux *alerte, alerte renforcée* et *crise* :** interdit à l'exception d'une autorisation par le service de police de l'eau pour un usage commercial.

ARROSAGE DES JARDINS POTAGERS
→ **Au niveau *alerte***
:comme pour les espaces arborés, pelouses, massifs fleuris, espaces verts, interdit entre 11h et 18h.
→ **Aux niveaux *alerte renforcée* et *crise* :** interdit de 9h à 20h.

IRRIGATION DES CULTURES
→ **Au niveau *alerte* :**
l'irrigation par aspersion est interdite entre 11 h et 18 h.
→ **Au niveau *alerte renforcée* :**
l'irrigation par aspersion est interdite 9 h et 20 h .
→ **Au niveau *crise* :** *interdite*
L'irrigation localisée et économe en eau (goutte-à-goutte notamment) est autorisée aux niveaux *alerte* et *alerte renforcée* et interdite au niveau *crise*.

Contexte et gestion de la sécheresse en France

L'eau est une ressource indispensable pour notre santé, nos écosystèmes et notre économie. Elle est essentielle pour de nombreux usages : consommation d'eau potable, usages agricoles, industriels ou encore énergie. C'est aussi une ressource en tension, premier marqueur du changement climatique.

Alors que l'année 2022 a été marquée par une sécheresse prolongée, les perspectives pour 2023 sont suivies avec attention. Un plan d'action pour une gestion concertée et résiliente de l'eau a été présenté par le président de la République le 30 mars dernier.

Les niveaux de restriction

VIGILANCE
Incitation des particuliers et des professionnels à économiser l'eau (niveau de sensibilisation, pas de restriction).

ALERTE
Réduction de tous les prélèvements en eau et interdiction des activités impactant les milieux aquatiques. Restrictions d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, de lavage de véhicules et d'irrigation de cultures.

ALERTE RENFORCÉE
Réduction de tous les prélèvements en eau et interdiction des activités impactant les milieux aquatiques. Restrictions renforcées d'arrosage, de remplissage et de vidange des piscines, de lavage de véhicules et d'irrigation de cultures.

CRISE
Ce niveau est déclenché pour préserver les usages prioritaires. Interdiction des prélèvements en eau pour l'agriculture (totalement ou partiellement), pour de nombreux usages domestiques et pour les espaces publics.

L'ensemble de ces arrêtés est disponible auprès des services du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

État des lieux de la ressource au printemps 2023

Après une période de recharge courte et peu intense durant l'automne et l'hiver 2022-2023, les précipitations de mars et d'avril ont engendré des épisodes de recharge des nappes, les pluies, dans la moitié nord du pays, ont surtout amélioré l'humidité des sols, réduisant les besoins d'irrigation de l'agriculture. La situation s'améliore considérablement sur les nappes du Massif armoricain, du littoral de la Manche et du Grand-Est. Ailleurs, les pluies ont eu peu d'impact sur les tendances et l'état des nappes.
La situation demeure peu satisfaisante sur une grande partie du pays : 68% des niveaux des nappes restent sous les normales mensuelles en avril (75% en mars 2023) avec de nombreux secteurs affichant des niveaux bas à très bas.

Le guide national sur la sécheresse, socle commun des mesures de restriction

Au niveau national, le décret du 23 juin 2021 a donné un nouveau cadre au dispositif de gestion de la sécheresse en France, notamment pour l'anticipation et l'harmonisation des mesures de restriction des usages de l'eau.

Le guide national sur la sécheresse révisé en 2023 ,vise à assurer le respect des équilibres naturels, des usages prioritaires de santé, sécurité civile et d'approvisionnement en eau potable tout en conciliant les usages sur les territoires.

Il vient notamment préciser les modalités de concertation et de gouvernance au niveau local en matière de gestion de la sécheresse, les conditions de déclenchement des mesures de restriction ainsi que le contenu des mesures minimales à prendre en fonction du niveau de restriction.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE

CRAMPES

NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits.
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

DT08-285-21A - BABEL